

## Faire place aux piétons : du ménagement des lieux urbains

Intervention de Jérémy Gaubert à l'occasion de l'atelier L'avenir de la rue  
organisé avec *Rue de l'avenir* le 26 Mars 2019 à Paris

| **accueil – accueilance – existence – hospitalité – ménagement** |

Au commencement de cet exposé je souhaite revenir sur le nom de votre association. Que veut dire « Rue de l'avenir » ? En fait, cela exprime que la rue a de l'avenir, en quelque sorte un futur, qui en tant que futur est à construire. Par son nom, cette association annonce déjà un programme : *œuvrer pour la rue de demain*. Tout programme pose un diagnostic et celui de *Rue de l'avenir* est lucide, la rue et, à travers elle, les espaces publics en général sont le lieu d'enjeux qui méritent amplement que chacun, par l'association, s'immisce dans le débat de leur constitution. Il s'agit tout simplement de ne pas abandonner la rue pour en faire le lieu d'un débat pour la simple raison qu'elle est par excellence lieu du débat<sup>1</sup>.

Cependant, le véritable point de départ de l'exposé que je vous propose provient de ma recherche sur l'expérience de la marche dans les milieux urbains, qui, comprise dans sa dimension existentielle tend à devenir le paradigme de l'habitation.

En effet, en affirmant que marcher ouvre à l'existence, prendre en considération la marche dans les milieux urbains se comprend comme un ménagement du piéton au sein de l'aménagement des espaces publics. Nous sommes ainsi conduits à une philosophie de l'urbain liant paysage et architecture, qui ne propose ni modèle ni exemple-type de la prise en compte du piéton, mais plutôt une sorte d'archétype<sup>2</sup>. Par la réflexion philosophique, nous entendons guider la pratique des disciplines de projet, qu'elles soient professionnelles ou d'habitants par une compréhension à la fois de l'expérience que ces projets proposent que des enjeux qui leurs sont inhérents.

Quels sont donc les enjeux des espaces publics ? Dans leurs liens avec la marche, les espaces publics sont entre autres le support concret des rapports existentiels que chacun noue avec soi, avec l'autre, avec les autres et avec son

---

<sup>1</sup> Les espaces publics sont le lieu de l'espace public mais aussi l'espace du public selon la distinction faite par Thierry Paquot (2009)

<sup>2</sup> Un archétype ou un archi-modèle dans le sens étymologique de ce qui commande et rassemble tous les types ou les modèles singuliers.

environnement. Ainsi, au sein des milieux urbains, nos existences sont en jeu ! A la fois éthique et esthétique (Younès, 2018), les milieux urbains sont porteurs d'enjeux dont l'importance est bien souvent oblitérée par des approches fonctionnalistes sous tendues par des finalités économiques. Nous poursuivons en cela la réflexion de Thierry Paquot (2014b ; p.30) qui indique que « la logique comptable doit laisser la place à la logique de l'accueil et assurer à chacun sa place ». Entrer dans la logique du ménagement consiste à faire place aux piétons, à laisser libre la possibilité de l'ouverture du lieu et du « y être ».

Dans un premier temps, nous interrogeons donc le ménagement des lieux et l'envergure de sens qu'il recouvre. Puis, nous évoquons les modalités du ménagement du piéton et la nécessité de le comprendre dans toutes ses dimensions. Ensuite, nous explorons l'enjeu des espaces publics en tant qu'ils sont les lieux de l'avec et du partagé, c'est-à-dire de l'en-commun. A partir de quoi, il nous est possible de définir les conditions de l'accueil des lieux urbains dans le sens d'une hospitalité et le rôle déterminant qu'y joue le paysage et l'architecture. Nous concluons sur un art du ménagement des milieux habités, que nous pouvons alors nommer marchabilité.

### **De l'aménagement urbain au ménagement des lieux**

Comme l'écrit le lexicographe Alain Rey : « [le mot] aménagement<sup>3</sup> est passé de l'ancien sens 'de construction, réparation en bois' à celui de 'manière de disposer' (1669) en particulier dans un contexte administratif et avec une spécialisation en sylviculture (1771) ». Ainsi, l'aménagement dispose, d'abord la forêt, puis s'est imposé pour la ville et le territoire. Depuis le XVIIIe siècle, l'aménagement émane d'un pouvoir et porte une logique productive. Pour la forêt, il s'agit d'en faciliter l'exploitation, pour la ville et le territoire, l'exigence réside dans la construction et l'entretien des infrastructures conçues comme support de l'activité quantifiée économiquement.

Cependant, si comme l'affirme Thierry Paquot (2013 ; p.14), « les villes de la modernité s'affirment 'productivistes' », l'aménagement urbain contemporain, à l'ère de *La vie liquide* (Bauman, 2005), se pare de nouvelles « vertus » : la fluidité, le confort, la sécurité, l'intelligence... Ces nouvelles « valeurs » ne le rendent pas moins inactuel ! En affirmant cette inactualité, nous soulignons que ce qui nous apparaît le plus actuel, le plus pressant aujourd'hui, c'est l'habitation humaine. Une habitation

---

<sup>3</sup> Le terme est orthographié *amesnement* en 1327

comprise dans ses dimensions existentielles, c'est-à-dire dans sa problématique. D'autant que celle-ci est davantage en difficulté à l'ère anthropocénique, comme le souligne entre autres le philosophe Peter Sloterdijk<sup>4</sup>.

*La question qui se pose et s'impose est alors de savoir s'il existe un aménagement possible de la maison humaine. Par cette approche, c'est plutôt l'habitabilité des établissements humains qui est questionnée, il ne s'agit pas seulement des espaces qui y sont associés - ce que nous entendons par le mot aménagement - mais d'une compréhension et un accompagnement des milieux habités dans leur complexité et leur entrelacement - ce qui suppose un ménagement.*

L'étymologie du mot ménage<sup>5</sup> l'indique puisqu'il est dérivé de l'ancien verbe *manoir* « demeurer » et est à rapprocher du latin classique *mansio* qui signifie « maison » (Rey). D'ailleurs, « le mot est attesté dans les premiers textes au sens de 'demeure séjour logis'. Il a évolué dans deux directions, se référant d'une part aux aspects matériels de la vie et au foyer et de l'autre à ses aspects humains ». Ainsi, le ménagement des lieux renvoie concomitamment aux espaces et aux personnes. De plus, Alain Rey précise que « le mot désigne la cohabitation [...] être en ménage ; le sens s'étend dès l'ancien français à tous ceux qui vivent sous le même toit (fin XIIIe s.). [...] par extension *ménage* exprime une idée de 'vie commune' ». En conséquence, le ménagement se comprend également comme cohabitation, comme coexistence des uns et des autres ; le ménagement des lieux est donc aussi un prendre soin de la relation des êtres entre eux.

*Alors le ménagement désigne ce soin apporté aux espaces et aux personnes, ainsi qu'à leurs relations, en d'autres termes il s'agit de ménager l'ouverture du lieu et donc d'offrir le possible de son habitation. Cette logique du soin possède comme préalable de comprendre l'individu comme existant et coexistant habitant le monde.*

Ainsi, en tant qu'habitants - y compris les maîtres d'œuvre ou les maîtres d'ouvrage - il nous faut passer d'une logique de l'aménagement à une logique du ménagement. Pour cela, nous devons dépasser, faire ce pas au-delà, d'une réalité uniquement objectivée, en quelque sorte « libérer le monde de son état

---

<sup>4</sup> Conférence à Science Po Paris : « Thinking the Anthropocene », Paris 14-15 Novembre 2013 ; à noter également la somme rassemblée par Rémi Beau (dir) et Catherine Larrère (dir) (2018) dans l'ouvrage *Penser l'anthropocène*.

<sup>5</sup> Alain Rey précise que ce mot est orthographié *maisnage* (v1165), *mainage* (1210), puis ménage au XIIIe siècle.

objectivé<sup>6</sup> » (Jiang, 2014 ; p.33). Pourquoi ? En premier lieu parce que l'existence n'est pas objectivable ! Non pas qu'elle serait uniquement subjective mais parce que la distinction entre sujet et objet ne nous informe pas sur l'étendue de sens de l'existence<sup>7</sup>. Nul doute que les sciences objectives apportent, par leurs représentations, des connaissances utiles<sup>8</sup>. Cependant, si ces connaissances sont nécessaires, la réduction inhérente à ces approches ne permet pas d'entrer dans une compréhension pleine de l'existence. Car, exister n'est pas simplement être, c'est entrer en présence, ou comme l'exprime le philosophe et phénoménologue Henri Maldiney (1973 [2012 ; p.272]) : « être le là où tout a 'lieu' dans une situation, un comprendre, une parole, une gestuelle, un silence mais toujours une rencontre ». Soulignons que la rencontre n'est pas mesurable ni prédictible, elle est fortuite et engage la transformation de celle ou celui qui en fait l'expérience.

*Le ménagement implique de considérer l'existence dans toutes ses dimensions et est par conséquent incommensurable. Le ménagement est avant tout ménagement de la rencontre, d'une rencontre d'avec le monde qui signe notre présence auprès des lieux urbains d'où naît l'habitation.*

### **Une modalité du ménagement du piéton : le comprendre comme existant**

Alors le ménagement est une approche extensive de la définition de l'aménagement, par cet accroissement le piéton n'est pas seulement une catégorie

---

<sup>6</sup> Eric Dardel (1952 [1992 ; p.126]) nous rappelle : « [qu'] il est bon de se souvenir que l'objectivité n'est pas par elle-même une garantie de vérité si absolue qu'il faille s'y abandonner sans réserve. Une vision purement scientifique du monde pourrait très bien désigner, comme nous le rappelle Paul Ricœur (in *Philosophie de la volonté*), une tentation d'abdiquer, 'un vertige de l'objectivité', un 'refuge quand je suis las de vouloir et que l'audace et le danger d'être libre me pèsent' ». Alors, si le chemin du ménagement est plus difficile et exigeant que celui de l'aménagement, c'est aussi celui d'une liberté comprise comme exposition et comme risque.

<sup>7</sup> Tel que présenter dans la réflexion phénoménologique et non dans le sens trivial.

<sup>8</sup> Chaque science possède sa propre représentation de l'objet ou du champ d'objet qu'elle se propose d'étudier, ces représentations informent un état du monde et forme notre regard sur le monde. L'objectivation permet alors la connaissance. Toutefois, l'objectivation doit être comprise comme une forme de réductionnisme, une science peut rendre compte d'une totalité qu'en approximation, l'objectivité n'est possible qu'à partir de présupposés qui peuvent être conscients ou inconscients. Le danger est de confondre le cadre d'analyse d'une science avec le monde, d'en oublier les présupposés et donc de faire de l'objectivation une réification, c'est-à-dire d'appliquer des catégories abstraites par transformation des réalités concrètes.

juridique du code de la route<sup>9</sup>, un usager<sup>10</sup> ou un citoyen<sup>11</sup> mais est reconnue comme existant. Identifier le piéton à l'aune de son existence implique de métamorphoser les modalités de sa prise en compte.

Tout d'abord, nous avons affaire à l'être en situation, c'est-à-dire que nous sommes toujours entrelacés dans de multiples relations en perpétuelle transformation : notre milieu. Si le ménagement s'adresse aux piétons, l'attention du « ménager » se porte sur la constitution des milieux. La climatique des espaces devient son champ d'investigation, le piéton en corps-à-corps avec l'environnement urbain son questionnement. Comment habitons-nous ? Quelles expériences réalise le piéton ? Quelles en sont les modalités de sens, entre la signification, la sensorialité et l'orientation vers l'entourage (direction de sens) ? Quelles en sont les modalités corporelles ? Symboliques ? Ou d'ouverture poétique ? Il s'agit d'interroger l'espace habité, que nous pouvons décrire avec Henri Maldiney (1975 [2012 ; p.8]) dans le « cycle tensionnel du ici et du là, du proche et du lointain, du propre et de l'étranger ». Cette tension du lieu habité est à la fois matérielle et imaginaire, elle est, pour reprendre le terme de Jean-François Augoyard (1979 [2010]), « cosmogénétique ». Ménager le piéton relève alors du ménagement de son être-au-monde.

Rappelons-nous que lorsque nous sommes dans la rue, l'espace n'est pas homogène mais toujours vécu comme hiérarchisé : des lieux nous attirent, nous repoussent, quelque chose arrête notre regard et peut-être nous invite à marcher. Suivant notre chemin, qu'est-ce qui nous est le plus proche, ce souvenir qui surgit ou cette personne que l'on bouscule par inadvertance ? Dans cette rue que nous traversons, à quel moment allons-nous dire : c'est ma rue ?

Pour illustrer notre propos, exposons l'expérience quotidienne de la marche :

---

<sup>9</sup> Au sein de ce règlement (R412-34 II) il est décrit que le piéton se doit de marcher sur les trottoirs, les accotements et à défaut sur la chaussée, mais nous ne savons pas qui il est, hormis que sont assimilable aux piétons les personnes qui conduisent une voiture d'enfant, de malade ou d'infirme, ou tout autre véhicule de petite dimension sans moteur.

<sup>10</sup> En tant qu'usager des espaces publics, le piéton est un utilisateur de l'espace et des services qui lui sont associés. Le piéton-usager est donc un consommateur, il est le « client » d'un service public. Ce registre de discours vise à qualifier et quantifier les niveaux de service qui sont proposés aux piétons en utilisant une grille d'analyse développée par des approches économiques.

<sup>11</sup> Cette catégorie renvoie à la république constituée en Etat. Le citoyen possède des droits et des devoirs. Parfois, la citoyenneté est élargie à tous ceux qui s'intéressent à la chose publique, au bien public (*res-publica*).

faisant quelques pas, c'est chacun des sens qui s'active (y compris le sixième que propose le neurophysiologiste Alain Berthoz, celui de la kinesthésie). Marchant dans la rue, en lien ou non avec les percepts, les affects aussi se mettent en branle et notre disposition thymique influence grandement le vécu des espaces. De plus, cette promenade peut être aussi l'occasion de réfléchir, voire d'élaborer une pensée. Ainsi, au travers de notre corps et entre percept, affect et concept, toute déambulation renvoie déjà à notre être-au-monde, parfois dans une impression de flottement, marchant presque mécaniquement. Mais d'autres fois, il nous arrive soudainement d'être ébloui par l'animation d'un lieu, émerveillé par la beauté rare et ordinaire d'être-là, tout entier à l'espace, d'un moi étendu au monde et pénétré du monde, impression fugace de l'advenue<sup>12</sup>. Dans ce cas, nous pouvons dire : ce lieu est devenu mien, je suis devenu autre, tout comme cet espace-là ne sera plus jamais le même pour moi !

*Si Guy Debord (2006 ; p.257), principale figure des situationnistes, souhaitait bâtir des villes pour la dérive<sup>13</sup>, les dimensions de l'existence sont bien psychogéographiques. Le ménagement de cette marche comme existence est activation du sentir et de nos affects, il est un développement géo-pathique (Wunenburger, 2016) vers l'habitation dans sa géo-poétique (White, 1994). Le ménagement révèle notre présence auprès des choses et maintient, dans les lieux urbains, le possible de la rencontre.*

### **Enjeu de l'en-commun : de l'avec et du partagé dans les lieux urbains**

En particulier au sein des espaces publics, l'enjeu du possible de la rencontre opère un glissement, l'existence se comprend alors toujours comme co-existence ; du singulier naît le pluriel. En effet, lorsque nous marchons dans les rues, nous sommes à côté d'autres, avec d'autres et au-delà de chaque rencontre singulière, il y a un pluriel, un jeu d'interrelation. De l'être ensemble comme de l'être-avec, c'est un

---

<sup>12</sup> Comme l'exprime Jean-Jacques Wunenburger (2016 ; p.179)« notre milieu est qualitativement distribué, hiérarchisé, traversé par des champs d'attraction, d'indifférence ou de répulsion ; ainsi naissent toutes sortes de formes de bien-être, inséparable d'une fusion ou d'une confusion du dedans et du dehors, d'une extase où le psychisme s'évase à la dimension des choses et où l'étendue du monde nous pénètre jusqu'au plus intime de nous-mêmes ».

<sup>13</sup> Guy Debord (2006 ; p.257) indique dans les *Lèvres nues* n°9 : « Un jour, on construira des villes pour dériver ».

questionnement sur la possibilité d'un « nous<sup>14</sup> » qui s'impose. Un « nous » qui fait « société » et dont l'existence correspond à notre capacité à l'identifier. En utilisant le terme « nous », nous signalons une unité entre ceux qui le composent, cependant comme le rappelle Jean-Luc Nancy (1996 [2013 ; p.179]) : « être avec, être ensemble et même être 'unis', c'est tout justement ne pas être 'un' ».

En fait, cet être ensemble du « nous » est un partage, en rappelant que ce que nous pouvons partager, ce n'est pas seulement ce que nous avons en commun mais bien plutôt nos différences. C'est par cet écart entre chacun, parce qu'il y a un « entre », que la relation et le partage sont possibles, mais ils ne se réalisent que si l'écart prend le sens d'un aller vers les autres plutôt que de les écarter. Daniel Payot (1996 ; p.80) nous l'exprime quand il écrit :

« Le lien social, la relation, le partage ne se trouvent pas dans un surcroît d'unification, de figuration, dans une rigidification des identités ; leur possibilité est au contraire offerte là où les totalités s'interrompent, s'écartent d'elles-mêmes à l'intérieur d'elles-mêmes, se 'désœuvrent' ».

Dans la ville, les lieux de ce partage possible se situent dans les rues, les places, c'est-à-dire dans les espaces publics. Comme l'évoque Chris Younès (2008 ; p.351) :

« La rue est un espace significatif du vivre ensemble et des modalités par lesquelles s'instaurent les conditions urbaines de rapprochement et d'espacement des personnes ».

En effet, la rue tient en elle cette potentialité du partage des milieux, ou comme le décrit Bernard Salignon (2008, p.35) : « l'espace public serait ce qui tient en puissance l'être ensemble comme transpossibilité, il serait le lieu où cela a lieu ». Nous pouvons comprendre la notion de transpossibilité développée par Henri Maldiney selon son sens étymologique de ce qui est au travers, au-delà de toute chose pouvant arriver, c'est-à-dire comme l'indique Chris Younès (2014, p.81) « un pouvoir être le plus libre ».

---

<sup>14</sup> Il faut considérer le « nous » dans sa distinction d'avec le « on » tel que le propose Martin Buber (1948 [2017 ; 150sq.]) : « La multitude sans nom, sans visage ; dans laquelle je suis englouti n'est pas un Nous ; c'est un On » mais « le Nous de caractère essentiel » comme le nomme Martin Buber est tout autre ; dans celui-là « règne l'immédiateté ontique qui est la condition préalable et décisive de la relation de *Je-à-Tu*. Le *Nous* renferme virtuellement le *Tu*. Ne peuvent dire entre eux, véridiquement, *Nous* que des hommes capables de se dire l'un à l'autre, véridiquement, *Tu* ».

*Ainsi, les lieux de la ville engagent cette possibilité, la plus libre d'être ensemble, ce partage possible, ce « nous » est donc situable, il y a un lieu pour que cela puisse avoir lieu. Ou, comme nous le dit Thierry Paquot (1997, p. 13) : « [Le partage du lieu qui] fait alors lien et du temps qui fait alors histoire. Les lieux spatialisent 'l'avec' ».*

Mais quelles sont les modalités de cette spatialisation ? Dans la ville, certains espaces font signe, par exemple : une place, une terrasse de café, un croisement, un jardin, un parvis ou parfois juste le retrait d'une façade... Ces espacements invitent à s'arrêter, ils peuvent être des lieux de rendez-vous, et par ces moments d'adhérence, qui sont des moments de respiration dans la ville, le « nous » devient concret par sa situation (un espace et un temps) et la possible relation entre un soi et les autres. Et parce que les espaces publics portent cette potentialité de relations, leur aménagement ne peut définir les possibles ; il devrait, davantage, ouvrir des possibles, c'est-à-dire ménager. Comme le partage Henri Maldiney (2007, p. 179) : « cela pose le problème de l'architecture [...] [que nous étendons ici aux espaces publics] comme lieu incitant à la rencontre mais non pas l'organisant ».

Aussi, il faut prendre garde à ne pas confondre le partitionné et le partagé. Le partage dans la rue n'est en rien garanti pas une partition de l'espace telle que nous pouvons la voir dans certains aménagements séparant spatialement piétons, cyclistes, bus et automobiles. *Le partage, c'est laisser la place libre même dans son occupation. Dans ces conditions, nous pouvons comprendre que le possible « nous » dans la rue réside dans cette capacité d'accueil toujours renouvelée, dans un mouvement d'accueil qui n'en finit jamais de commencer.*

Par ailleurs, dans notre description du « nous », nous avons exprimé l'idée d'un « nous » inclusif, de cette manière celui qui parle inclut l'ensemble de l'assemblée. Mais le « nous » peut aussi être exclusif. Dans ce cas, celui qui parle inclut un groupe qui par là-même exclut d'autres personnes. Toutefois le « nous » exclusif n'a pas de place assignée dans les espaces publics, car par définition ceux-ci n'appartiennent à personne mais à tous, aucune propriété ne peut s'y exercer ; l'emplacement de ce « nous » là est ailleurs, dans les espaces privés. Néanmoins, le « nous » exclusif, comme chacun, s'exprime dans les espaces publics, il n'y a pas lieu d'exclure un groupe, parce que justement il n'y pas lieu d'uniformiser les expressions. Dans les espaces publics, les voix dissonantes sont ce qui fait leur richesse. Parfois, le dialogue est impossible, mais malgré le conflit, et peut-être par le



conflit se jouent les modalités du vivre avec, c'est-à-dire de ce qui fait société.

*En fait, consonance et dissonance marchent ensemble ; laisser la place aux dissonances, c'est rendre possible la consonance. Par leurs infinités de possibles, les lieux de la ville possibilisent l'être-ensemble, et cette identification du « nous » dans la ville ne doit son existence qu'à notre renouvellement perpétuel.*

Toutefois, la marche dans les espaces publics est une épreuve de la différence dans l'indifférence généralisée comme le souligne Richard Sennett (1990 [2009 ; p.207]). En effet, dans la ville, nous sommes encore au contact de la diversité : celle de génération, de genre, de classe, de culture, de langue, tout autant qu'une diversité de pratique. Ce sont de multiples mondes qui se déploient, se juxtaposent, se superposent et parfois, de fait de leurs coprésences, s'informent, se transforment, se rencontrent. Cependant, généralement, nous pouvons, face à ce que nous voyons dans les rues, continuer de marcher (Sennett, 1990 [2009 ; p.207]), chacun peut, selon l'expression, « passer son chemin ». *Aussi, en soulignant le possible de l'expérience de l'altérité et de l'en-commun par la diversité, nous remarquons, et c'est ce qui se passe la plupart du temps, la possibilité de ne pas en faire l'expérience. Les lieux urbains, pour peu qu'ils soient ménagés, portent en eux le champ des possibles, pas leurs réalisations ou leurs effectivités.*

### **Du ménagement comme hospitalité envers et des lieux urbains**

Dès lors, une fois compris cet enjeu de l'en-commun, si le ménagement du lieu consiste à maintenir le possible de la rencontre sans l'obliger, ne relève-t-il pas de l'hospitalité ? Dans le ménagement des lieux, il s'agit d'être l'hôte accueillant du lieu urbain de telle sorte que celui-ci devienne lui-même l'hôte accueillant. Cependant, comme le remarque Jacques Derrida (1997 ; p.53) « [il n'y a] pas d'hospitalité, au sens classique, sans souveraineté du soi sur le chez-soi ». Pouvons-nous parler de l'hospitalité des espaces publics dans la mesure où nous ne pouvons accueillir que chez nous ? Les espaces publics sont-ils un « chez soi », un « chez nous » ? S'ils le sont, c'est en tant qu'habitation, la souveraineté de l'espace public et des lieux urbains est celle de tous et de chacun, une souveraineté partagée.

*Pour le « ménager » il s'agit d'entrer dans un rapport d'hospitalité envers les lieux urbains, d'instaurer un prendre soin du lieu tel que les « lois de l'hospitalité » le commandent. Tandis que l'hospitalité des lieux urbains en eux-mêmes relève d'une accueilance et d'une aménité des espaces publics (Paquot,*

2014). Ayant distingué cette double hospitalité du ménagement, explorons les sens de l'hospitalité et ses implications afin de comprendre ce que peut être un art du ménagement des lieux urbains.

Tout d'abord, sommes-nous dans l'hospitalité, si nous transformons les espaces publics afin de les rendre accueillants ? Posant cette question, nous soulignons qu'intervenir dans un espace public peut signifier de le laisser tel quel. Le ménagement nous appelle à agir avec circonspection dans la pratique du projet urbain ; certaines richesses du lieu s'évanouissent dans l'organisation ou l'institutionnalisation du déjà là. L'être précautionneux, l'attention portée à ce qui est présent est au cœur du ménagement, celui-ci révèle la puissance d'accueil du lieu, il ne l'impose pas. Ici, c'est toute l'ambivalence du soin qu'il nous faut souligner. Comme le décrit Frédéric Worms (2013 ; p.26) : « il n'y a pas de soin sans une intention bienveillante de principe [...] mais il n'y a pas de soin non plus sans une intrusion qui comporte par principe une part de violence ». Dès lors nous comprenons l'aménagement dans sa violence à l'égard du lieu, en particulier dans l'assignation monofonctionnelle des espaces qui s'assimile à un pouvoir de maltraitance. *De son côté le « ménager » se sait être l'intrus des lieux urbains : de l'hôte accueillant, il en devient l'hôte accueilli ; il y a en quelque sorte une souveraineté des lieux qui demande une compréhension, un prendre-avec.*

Cette remarque invite à penser le rapport d'hospitalité, non pas en termes de droit ou de pacte mais bien selon la formule de Jacques Derrida (1997) en termes d'hospitalité absolue ou inconditionnelle. Il écrit (Derrida, 1997 ; p.29)

« L'hospitalité absolue exige que j'ouvre mon chez-moi et que je donne non seulement à l'étranger (pourvu d'un nom de famille, d'un statut social d'étranger, etc.) mais à l'autre absolu, inconnu, anonyme, et que je lui donne lieu, que je laisse venir, que je lui offre, sans lui demander ni réciprocité (l'entrée dans un pacte) ni même son nom. La loi de l'hospitalité absolue commande de rompre avec l'hospitalité de droit, avec la loi ou la justice comme droit ».

En l'occurrence, dans notre approche, l'autre absolu est ce lieu que nous proposons de ménager, il s'agit alors de dépasser la question du droit pour véritablement donner lieu, *un donner lieu aux lieux urbains*. Accueillir le lieu avec ce qu'il nous donne, comprendre ses besoins, éventuellement ses fragilités de telle sorte que nous puissions le nourrir, le revigorer, le soigner. Comme l'exprime René Shérer (1993 [2005 ; p.114]) : « c'est mieux que du droit, c'est de l'hospitalité ».

Comment entrer dans ce rapport d'hospitalité inconditionnelle ? Quelles sont les conditions d'une telle inconditionnalité ? Jacques Derrida (2001 ; p.117) ouvre un chemin lorsqu'il indique : « [Qu'elle] doit être tellement inventive, réglée sur l'autre et sur l'accueil de l'autre, que chaque expérience d'hospitalité doit inventer un nouveau langage ». Ce nouveau langage, Jacques Derrida (2001 ; p.133) le nomme poétique de l'hospitalité<sup>15</sup>. Dès lors, reprenant notre questionnement sur le donner lieu, ne pouvons-nous pas envisager que le faire-lieu de la relation est aussi une poétique du lieu ? Ainsi, le lieu en partage par la relation, cet espace en-commun, ne suppose-t-il pas une poétique dans la mesure où ce partage n'est effectif que dans un langage, au sens le plus large, qui permet la relation de communication<sup>16</sup>. Ce langage poétique des lieux, qui ouvre aux dialogues, aux contacts de l'être-au-monde, hospitalier à l'existence et à la coexistence, n'est-ce pas aussi ce qui intéresse l'architecture et le paysage ? C'est en tout cas ce que propose le couple d'architecte-paysagiste Simone et Lucien Kroll (Kroll, 2001 [2012 ; p.15]) lorsqu'ils écrivent :

« Nous voulons appeler 'paysage' la forme produite par d'innombrables actions compatibles d'habitants qui tissent continuellement les rapports entre les choses [...] [précisant quelques lignes plus loin qu'il est urgent que l'architecture] se fasse mosaïque d'intentions coopérantes ».

Cette approche révèle alors ce langage poétique en tant qu'elle est créative, qu'elle est ce mouvement perpétuel d'invention dans sa préoccupation des relations des habitants entre eux et envers les espaces. De cette « mosaïque d'intentions coopérantes », c'est-à-dire de l'expression à la fois singulière et plurielle qui signe l'en-commun, peut naître cette poétique du paysage et de l'architecture. Désignant le lieu comme la relation même nous comprenons alors Henri Maldiney (2007a ; p.180) qui exprime que :

« L'architecture étant éminemment un art du lieu, elle ne saurait, sans faillir répéter une structure fixée par l'état stationnaire de la culture ambiante. Elle doit être elle-même en dépassement, comporter un imprévisible ; elle n'est pas là pour que nous calquions complaisamment sur des structures mais pour nous maintenir en ouverture. L'aventure même de sa forme nous porte au-delà

---

<sup>15</sup> Jacques Derrida (2001 ; p.133) écrit : « le langage de l'hospitalité doit être poétique : il faut que je parle ou que j'écoute l'autre là où, d'une certaine manière le langage se réinvente ».

<sup>16</sup> Le langage en question dépasse la dimension d'une langue, car une langue même commune, ne permet pas nécessairement la communication et révèle pour Dominique Wolton (2014) une incommunicabilité comme horizon de toutes communication.

d'elle-même comme nous-mêmes au-delà de nous ».

L'architecture-paysage des espaces publics est l'instigatrice de l'urbanité des lieux, elle l'est dans le sens étymologique de stimulation et d'excitation. Par sa forme, mais aussi ses matières, ses lumières, ses usages, etc. au plus proche du ménagement du lieu, elle s'offre comme avancée et recul, accueil et réception de l'hospitalité, elle vient vers l'habitant en le laissant venir. L'architecture-paysage est tout entière hospitalière, mais d'une hospitalité qui ne se contente pas du nécessaire et se dépasse toujours. Comme l'écrit Pierre Sansot (1998 [2002 ; p.130]) (qui cite Jean Cocteau) : « merveilleux et poésie ne me concernent pas. Ils doivent m'attaquer par embuscade. Mon itinéraire ne doit pas les prévoir ». C'est cet imprévisible que vise le ménagement des lieux. C'est aussi de cet imprévisible que peut advenir la rencontre, car comme le souligne Jean-Marc Chavarot (2004 ; p.103) :

« Il y a toujours une avancée et un recul, une oblativité et une timidité, une prudence et une imprudence dans la rencontre, qui ouvrent précisément la rencontre, qui constituent l'espace de sa propre ouverture ».

*Cette indécision, ou plutôt cette manière de simultanément être à la fois en approche et en retrait, laisse libre la possibilité de l'événement de la rencontre<sup>17</sup>. Et, si l'architecture-paysage qui compose ces espaces publics trouve cet équilibre en formation, peut-être arrivera-t-il en ces lieux quelque chose de l'ordre de la rencontre.* Alors nous comprenons ce qui est en jeu dans le sens de l'hospitalité et celui du ménagement et nous exprimons avec Jacques Derrida (2001 ; p.135) : « Il [nous] faut trouver un lieu de rencontre, et la responsabilité consiste à inventer ce lieu de rencontre comme un événement unique ». Pour comprendre de quel événement il s'agit, pensons à la conférence d'Henri Maldiney (2001 [2007 ; p.167]) intitulée « La rencontre et le lieu ». Rappelant que le terme lieu de rencontre est souvent utilisé de manière abusive, Henri Maldiney nous invite à traduire les mots « lieu » et « rencontre » en « moments de présence ». Alors, considérant la possible présence de l'autre et la mienne en retour, effectivement, l'hospitalité est ce lieu de rencontre, c'est-à-dire cet événement unique. Cependant, en tant qu'hôte pouvons-nous véritablement être tenus pour responsables de cette invention du lieu ? En fait, la

---

<sup>17</sup> D'une véritable rencontre dont Frederik J. J. Buytendijk (1952 ; p.25) nous rappelle qu'il s'agit de : « l'expression d'une double intentionnalité, à savoir : faire quelque chose, se diriger vers autrui pour le saisir - et faire don de soi-même de manière à ce que les choses puissent nous arriver ».

responsabilité de l'hospitalité ne devrait-elle pas être engagée uniquement lorsque nous la refusons ? Si la responsabilité nous oblige, c'est une obligation de moyens et non de fins, l'injonction à la rencontre ne pouvant produire la rencontre, et ne résolvant en rien, voire amplifiant la tension entre l'éthique de l'hospitalité absolue et la politique de l'hospitalité telle qu'elle se réalise. En d'autres termes, ni le lieu ni la rencontre ni l'événement ne se décrètent, cependant qu'ils peuvent advenir dans l'hospitalité. Alors, l'inconditionnel de l'hospitalité se confond avec l'inconditionnel de la rencontre, notamment dans cette phrase de Jacques Derrida (2001 ; p.141) : « Plus radicalement, [la possibilité d'accueillir] constitue une chance donnée à l'hôte accueillant, d'avoir accès à ce qui est son propre lieu ». *Alors, l'hospitalité accomplie est celle qui nous transforme par l'avoir lieu de la rencontre comme moment de présence. Autrement dit, pour le « ménager », l'hospitalité n'est pas une posture ni même une disposition, mais elle engage sa disponibilité qui est d'abord une disponibilité à sa propre transformation au contact de l'altérité des lieux.*

### **D'un art du ménagement des milieux habités : marchabilité**

En conséquence, reprenant le thème de Martin Heidegger (1954 [1958 ; p.176sq.]) liant ménagement et habitation, l'art de ménager le lieu devient l'art de bâtir des ponts, c'est-à-dire de les construire et les soigner dans leurs « rassemblement ». Ces ponts d'où naissent les lieux, il nous faut également les traverser afin de comprendre en nous-mêmes l'habitation dans sa dimension existentielle. En quelque sorte la marche devient le chemin qui mène au ménagement. Aussi, pouvons-nous dire que l'être de la marche est hospitalité, que la marche enseigne l'étendue de sens de l'hospitalité jusqu'au possible de la rencontre. Car, comme l'écrit Bernard Salignon (2008 ; p.14), « se promener, marcher en [ville], c'est reconstituer une rencontre toujours renouvelable ».

*Le « faire place » aux piétons est un « faire place » à l'expérience de la marche dans toutes ses modalités. La marche, en tant qu'elle est disponibilité au lieu, poétique de l'habitation et transformation de soi, informe le « ménager » sur la puissance d'ouverture des lieux, sur ces moments de présence dont il se propose de prendre soin. Au sein de l'architecture-paysage, entrer dans une logique du soin, ce n'est pas dispenser un soin, c'est inventer une relation de l'ordre du soin (Worms, 2013). Pour l'exprimer avec Gaston Bachelard (1957)(Wunenburger, 2016 ; p.192), le « ménager » sait que « l'espace physique est dynamogénique, [que] le monde est un*

catalyseur d'onirisme », et par conséquent, qu'il lui incombe de choyer cette puissance, cette relation de l'être-au-monde. Le « ménager », ce marcheur, est cet habitant soucieux de l'habitabilité, il tente de maintenir et parfois de réveiller le possible de l'habitation. Cet ouvert de la rue décrit par Jane Jacobs (1961) et Richard Sennett (2014) nécessite notre attention et notre soin, mais comme le souligne Michel Lussault (2018 ; p.216) :

« Ils ne peuvent se concevoir sans s'ouvrir à la participation effective de toutes les parties prenantes d'une situation et, au premier chef, des habitants, dont il faut reconnaître et valoriser la qualité d'experts en habitation ».

De ce fait, nous devons, comme le propose Thierry Paquot (2013), « repenser l'urbanisme », repenser l'architecture-paysage de nos espaces publics. A partir de la marche comme ouverture existentielle, élaborer une marchabilité qui révèle toute la différence entre des milieux urbains et des milieux habités. Comme nous l'écrit Chris Younès (2013 ; p.132), c'est à une « métamorphose vivifiante des milieux habités » que nous sommes conviés :

« [en suscitant] des rapports créatifs plus responsables entre nature et technique, contextes physiques, sociaux et culturels, capables d'accueillir l'altérité, de stimuler les expériences du sentir et du poétique, et de permettre le vivre ensemble ».

Cependant cette hospitalité du « ménager » envers les lieux, qui se réalise dans celle des lieux envers les habitants repose, en tant qu'hospitalité, sur « une menace intrinsèque de perversion » comme l'écrit Jacques Derrida (2001 ; p.118). En effet, toute hospitalité inconditionnelle comporte une part de risque, rien ne m'assure de la bienveillance de l'autre, l'accueil véritable est sans garantie. Toutefois prendre ce risque de l'hospitalité, s'y exposer, faire des lieux urbains le lieu de l'exposition du soi, entre consonance et dissonance, c'est rendre possible leur existence tout autant que la nôtre, c'est possibiliser l'en-commun de la coexistence. Aussi, le risque nous apparaît bien insignifiant face aux sens comme signifiante, à l'en-commun du sens au sein de notre vécu singulier et partagé des lieux, car ce qui s'y joue est l'incommensurable de l'existence et de nos coexistences. Alors peut-être, au risque de l'hospitalité, au risque de la rencontre qu'elle laisse ouverte, dans cet épanouissement existentiel, peut naître une amitié. Une véritable sagesse de l'habiter dans l'amitié des lieux qui révèle tous les sens du ménagement, tout l'avenir de la rue : une authentique écologie couplé d'une topophilie.